12

REVUE ANNUELLE

année 2021

#10

Centre Emile Durkheim

Sommaire

3 **Édito**
Transitions

4 **10 ans du Centre Émile Durkheim**
par Dominique Nguyen, Antoine Roger, Éric Macé, Andy Smith & Ronan Hervouet

8 **Focus sur deux programmes de recherche**
Gilets Jaunes : approches pluridisciplinaires des mobilisations et politisations populaires par Magali Della Sudda
PREDICT-OP. Un marché à risques ? L'émergence et la maintenance militaire prédictive en France par Alina Surubaru

10 **Portraits choisis**
Anthony Amicelle, Anna Maria Lecis Coco Ortu, Anna Neyrat et Mickael Temporão

14 **Thèses en miroir**
Soukeyna Boubacar Niang, Stéphane Sachet, Baye Diagana, Flora Pailleret

17 **À lire**
La ville néolibérale de Gilles Pinson

18 **Le laboratoire dans son environnement**
Les enjeux de la science ouverte par Delphine Coudrin

Édito

Transition(s)

La livraison 2021 de la revue annuelle du Centre Émile Durkheim, est marquée à l'aune des transitions. Le laboratoire célèbre en 2021 ses dix années d'existence. Issu en 2011 de la fusion de l'UMR SPIRIT - Science politique et sociologie internationale à Sciences Po Bordeaux - et de l'EA LAPSAC de l'Université de Bordeaux -, le CED n'a cessé de se développer et de consolider sa place dans le paysage des SHS en France et à l'international. Les anciennes équipes de direction reviennent ici sur cette décennie.

Cet anniversaire coïncide avec l'évaluation quinquennale du laboratoire. Cette échéance a été l'occasion d'un travail collectif de fond sur le bilan et le nouveau projet scientifique, malgré une pandémie qui est venue compliquer singulièrement nos conditions de vie et de travail, et ce tout particulièrement pour les doctorant·e·s, postdoctorant·e·s et autres personnels contractuels. Elle a aussi permis de renforcer le dialogue avec nos trois tutelles (CNRS, Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux) à propos des défis à venir : la montée en régime de la recherche contractuelle ; le nécessaire renforcement de notre équipe de gestion et d'accompagnement de la recherche pour soutenir l'intensification de l'activité scientifique ; l'encadrement des doctorant·e·s, leur professionnalisation par la recherche et pas seulement pour la recherche ; la diminution des inégalités hommes-femmes en termes de carrières, de rémunérations et d'accès aux responsabilités ; le renforcement de l'internationalisation des recherches, des productions et des mobilités ; les enjeux de la science ouverte et du RGPD ; la stabilisation des lieux de transmission des savoirs et des espaces de valorisation sociétale de la recherche comme le Forum urbain. Ces sujets sont au cœur des préoccupations du laboratoire et de son équipe de direction, elle-même en pleine transition cette année.

Nous célébrons enfin cet anniversaire à l'aune d'une (potentielle) transition globale qui dépasse de très loin nos murs. Outre les menaces pesant sur nos libertés académiques, la persistance depuis plus d'un an d'une pandémie d'échelle mondiale vient à ce titre interroger nos pratiques de recherche, notamment sur le plan environnemental mais aussi collégial, et notre rapport aux terrains. Il est sans doute trop tôt pour savoir si nous sommes en face d'une véritable transition - au sens d'un passage progressif entre deux états - mais il ne fait guère de doute que notre rapport aux métiers de l'enseignement et de la recherche s'en trouvera affecté. La crise souligne dans le même temps l'actualité de la proposition scientifique que le Centre Émile Durkheim annonçait en 2011, soit le développement de la méthode comparative et des jeux d'échelles, du local au global, en science politique et en sociologie.

Xabier Itçaina, Delphine Thivet et Sophie Duchesne

10 ans du Centre Émile Durkheim

Les 10 ans du Centre Émile Durkheim vus par des membres qui ont contribué à sa naissance et à son existence : temps forts, grandes évolutions et défis.

Dominique Nguyen

Secrétaire générale

Je me souviens de l'assemblée générale qui réunissait pour la première fois à Sciences Po Bordeaux l'ensemble des deux composantes avec pour objet de finaliser cette union initiée les deux années précédentes. La direction y fut désignée officiellement avec enthousiasme. Tous et toutes étaient sur les *starting blocks* pour s'approprier un nouveau périmètre, qui n'était alors pas le seul, le projet d'extension de Sciences Po Bordeaux était en pleine effervescence ainsi que le chantier alors de la NUB (Nouvelle Université de Bordeaux).

Si construire une identité solide à partir de deux entités déjà bien reconnues (SPIRIT, ex CERVL) et LAPSAC était un défi raisonnable, c'est à définir la plus-value que tous et toutes devaient s'atteler, chacun·e ayant à y trouver-faire sa place. Pour l'équipe administrative il s'agissait de s'approprier une nouvelle configuration et de gérer au mieux trois cultures d'organisations (CNRS, IEP, Université de Bordeaux (UB)). L'agrandissement de l'IEP a alors accéléré et nourri les interactions en déplaçant le temps des travaux, nombre de rencontres scientifiques à l'UB. Tous·tes ont assisté à une forte montée en puissance des activités. Ceci s'est traduit par une communication de plus en plus nourrie, une forte assistance documentaire, de nombreux travaux d'édition, l'organisation complexe de formations en méthodologie et la multiplication des missions et divers actes de gestion. Le nombre de contrats a été multiplié reflétant une activité non seulement dense mais extrêmement variée comme en témoignent les productions multiples du laboratoire.

Côté RH chercheur·ses et enseignant·es-chercheur·ses, un rééquilibrage de genre s'est fait au fil des recrutements et mutations. Le souci d'intégrer les doctorant·es est devenu une priorité qu'ils et elles n'oublièrent pas de nous rappeler. Une intégration intelligente semble avoir permis à chacun·e de garder son identité tout en participant au collectif à son niveau, équilibre majeur et subtil que les directions doivent maintenir.

> **POUR L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE**
> il s'agissait de s'approprier une nouvelle configuration et de gérer au mieux trois cultures d'organisations

Même si la conjoncture pandémique actuelle nous impose de fait un ralentissement des activités et des formats différenciés, les nombreuses subventions décrochées tout dernièrement anticipent une forte reprise attendue avec impatience. Il faudra cependant tenir compte de la pyramide des âges et des évolutions de carrière des membres de l'équipe administrative restée fidèle. Ceci appelle à la vigilance et aux soutiens de toutes les tutelles, à une époque de mutations multiples afin que l'accompagnement de la recherche puisse continuer à jouer son rôle dans le rayonnement du centre.■

Antoine Roger

Directeur 2011-2016

Je garde un souvenir ému de la naissance du Centre Émile Durkheim. Je dirigeais depuis plus de trois ans un laboratoire de science politique, à Sciences Po Bordeaux. Le CNRS avait alors pour objectif d'augmenter la taille de ses unités de recherche en organisant des regroupements. L'équipe de sociologie nous est apparue comme une partenaire idéal. Pour des raisons qui m'échappent encore, les échanges étaient demeurés très faibles au cours des décennies précédentes. Pour apprendre à nous connaître, nous avons organisé ensemble un séminaire général. Nous nous sommes rapidement découverts de fortes affinités et avons décidé d'aller plus loin. J'ai travaillé en collaboration étroite avec **Éric Macé**, qui dirigeait l'équipe de sociologie. J'ai aussi pu compter sur un investissement total de l'équipe administrative. La période était assez enthousiasmante. Nous devions définir ensemble un nouveau projet, mais aussi mettre au point un organigramme, trouver un nom, un logo, *etc.* Dans le même élan, nous avons mis en place un parcours de Master commun à Sciences Po Bordeaux et à l'université de Bordeaux (Science politique et sociologie comparatives), directement adossé au laboratoire. Nous avons ensuite trouvé un rythme de croisière. De nombreux recrutements ont enrichi notre effectif et ont contribué à imposer de nouvelles orientations thématiques. Les nouvelles chercheuses et les nouveaux chercheurs sont rapidement devenu·es des figures centrales du laboratoire. J'y vois le signe d'une capacité d'intégration et de renouvellement.

Plus largement, le CED se distingue selon moi par une ouverture à des démarches épistémologiques, théoriques et méthodologiques très différentes : il ne construit pas son identité par une recherche « de niche » ni par la prétention à défendre une « école ». Je pense que chacun·e y trouve un espace de liberté intellectuelle et un cadre de travail qui favorise la créativité. Il n'est pas toujours évident de défendre ce pluralisme. Nos interlocuteur·trices institutionnel·les nous encouragent parfois à chercher une spécialisation thématique. Nos collègues nous interrogent également sur l'héritage intellectuel que devrait selon elles/eux porter le laboratoire. Nous avons su résister à ces pressions et je pense que nous de-

vrons le faire encore. Cette exigence se doublera certainement d'un autre défi dans les prochaines années. Aux échelles locale, nationale et européenne, nous voyons se développer des modèles de financement qui définissent de façon très restrictive l'« utilité sociale » de nos disciplines. Les appels à projets portent sur des thématiques que les pouvoirs publics jugent prioritaires – parfois en urgence, comme ce fut le cas après les attentats de 2015 ou au début de la crise sanitaire en cours –. Les membres du CED sont armé·es me semble-t-il pour défendre des projets intellectuels qui ne se limitent pas à réagir à l'actualité mais qui s'inscrivent dans le temps long, au risque de paraître « décalés » dans un premier temps.■

> “ Plus largement, le CED se distingue selon moi par une **OUVERTURE À DES DÉMARCHES ÉPISTÉMOLOGIQUES, THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES TRÈS DIFFÉRENTES**

Éric Macé

Directeur adjoint 2011-2015

Le principal temps fort a été pour moi la création du Centre Émile Durkheim en 2011, à la suite de plusieurs années de préparation. Nous étions deux professeurs nouvellement nommés, **Antoine Roger**, côté Science Po Bordeaux et moi-même côté sociologie, et nous avions accepté de porter ce projet avec un double objectif : décloisonner les SHS bordelaises et les positionner à l'échelle nationale et internationale. Le nom de Durkheim s'est doublement imposé : à la fois comme fondateur à Bordeaux d'une nouvelle discipline, la sociologie, et comme promoteur d'une méthode comparative qui est devenu le sous-titre du CED. Ceci afin de signifier que le projet n'était pas réduit à une thématique particulière ou à un agglomérat de convenance, mais bien porteur d'une ambition théorique et méthodologique commune.

Mon analyse des grandes évolutions depuis 2011 est contrastée. D'un côté le CED est devenu un laboratoire de référence à l'extérieur et un outil interne de formation, de collaboration et de support de la recherche très robuste, diversifié et vivace. D'un autre côté, le CED souffre de l'effet de fragmentation inhérent à la professionnalisation des SHS dès lors que les carrières se jouent sur la capitalisation d'expertise et de réputation au sein de sous-champs spécialisés. C'est pourquoi parmi les principaux temps forts du laboratoire je retiens aussi les séjours résidentiels qui permettaient (et permettront sans doute de nouveau) les rencontres informelles et les discussions induites, ainsi que quelques séances mémorables de l'**atelier Prendre position** que nous avons mis en place avec **Andy Smith** lorsque nous dirigions le CED afin d'offrir un espace de discussion théorique, épistémique et méthodologique assez large pour produire de la sérendipité.

> “nous avions accepté de porter ce projet avec un double objectif : **DÉCLOISONNER LES SHS BORDELAISES ET LES POSITIONNER À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

Les défis à venir du CED me semblent être de deux ordres. En interne, continuer de promouvoir une complète intégration et circulation, depuis le parcours recherche du master, entre les pôles science politique et sociologie, voire élargir les recrutements, notamment CNRS, à d'autres disciplines des SHS. Toujours en interne, accompagner mieux les carrières scientifiques, dans une perspective paritaire, et notamment dans la promotion de la HDR comme étape créative et productive du milieu de carrière. **Enfin, dans les rapports à son environnement**, il me semble que le CED devra, au sein du **département de recherche CHANGES**, être force vive et tirer pleinement parti des grands chantiers pluridisciplinaires et internationalisés orientés « défis de l'Anthropocène » de l'Université de Bordeaux, notamment le Grand programme de recherche *Tackling global change* et le programme structurant ACT (Une université Augmentée pour un Campus et un monde en Transition). En effet, compte tenu des enjeux théoriques et politiques de la « grande bifurcation » qui travaille la fin environnementale de la modernité, la grande question qui se pose est celle de savoir à quoi servent et ce que peuvent les sciences sociales dans cette nouvelle configuration historique.■

Andy Smith

Directeur 2013-2016

Avec le recul, je considère que les quatre années de ma direction du Centre Émile Durkheim ont surtout été celles de l'institutionnalisation d'une fusion conçue et bâtie au cours de la période précédente. Ce processus s'est traduit notamment par la stabilisation des axes et ateliers, ainsi que par celle des pratiques en matière de montage de projets de recherche associant les deux pôles disciplinaires du laboratoire, ainsi que de leur gestion. En effet, parce que cette période a correspondu avec la consolidation de l'Université de Bordeaux, il a notamment fallu investir ses arènes de décision afin de tenter de bien positionner la science politique et la sociologie à cette échelle.

D'autres en feront un bilan plus objectif de ces années qui, pour moi, étaient une période de travail collectif et inter-organisationnel pas toujours réussi mais globalement constructif. Ce sur quoi je voudrais plutôt insister : deux séries d'informations concernant notre laboratoire que j'ai pu découvrir après 2016, et ceci au cours des deux mandats nationaux que j'ai endossés.

En tant que président de l'Association française de science politique, j'ai co-initié deux rapports qui ont généré des données inédites concernant les pratiques de publication dans les laboratoires où travaillent des politistes et des sociologues. **Centré sur « l'internationalisation »**, le premier a permis de révéler que, au milieu des années 2010, le CED était tout à fait dans la norme en matière du pourcentage de ces productions publiées en anglais, que ce soit pour les articles de revue (27 %), la direction des ouvrages collectifs (26 %), ou pour les contributions à ces derniers (23 %). Portant sur les supports de publication des ouvrages entre 2010 et 2019, le deuxième rapport montre à nouveau que nous pouvons être fiers de notre capacité à publier, cette fois-ci, à la fois chez les éditeurs ciblant « le marché pour producteurs » des sciences sociales (74 % de nos livres d'auteur, 81 % pour les ouvrages dirigés), et « un marché de divulgation » auprès d'un lectorat plus large (26 et 19 %). Si, bien entendu, de tels chiffres ne disent rien sur la richesse du contenu de ces publications, ils montrent à nouveau que nos pratiques sont plus que comparables à celle d'autres laboratoires français de notre type.

> En effet, parce que cette période a correspondu avec la consolidation de l'Université de Bordeaux,
> **IL A NOTAMMENT FALLU INVESTIR SES ARÈNES DE DÉCISION AFIN DE TENTER DE BIEN POSITIONNER LA SCIENCE POLITIQUE ET LA SOCIOLOGIE À CETTE ÉCHELLE.**

Par ailleurs, en tant que membre de la Commission 40 du CNRS, au cours des cinq dernières années, j'ai pu développer une analyse circonstanciée de ce qu'il faut faire pour être recruté·e en tant que chercheur·se dans ce pays. Et c'est sous cet angle-là que j'arrive à un constat qui permet de pointer un défi pour notre laboratoire au cours des prochaines années : alors que certains autres centres équivalents réussissent à inciter un nombre important de leurs jeunes docteur·es à candidater au CNRS, en général celles/ceux du CED rechignent à le faire. Au cours des deux dernières années, par exemple, à chaque reprise, seul·es deux ou trois participant·es à ce concours (sur à peu près deux cents) ont fait leur thèse chez nous. Je suis parfaitement conscient que le concours CNRS est très exigeant et que ce n'est pas la peine de le tenter si on n'a pas fait ce qu'il faut pour remplir les critères requis. En même temps, je suis convaincu qu'un nombre plus important de nos docteur·es sans poste ont tout à fait le niveau scientifique pour bien se placer dans la compétition qui aboutit à des recrutements CNRS. L'hypothèse que j'en tire est donc que ce ne sont pas les compétences scientifiques qui manquent à nos ex-doctorant·es. Ce que, collectivement, nous n'arrivons pas à leur transmettre est un niveau de confiance et d'opiniâtreté à même de les aider à se confronter à ce concours, et aux recrutements dans l'enseignement supérieur plus généralement. À nous tous·tes donc de nous retrousser les manches pour trouver de nouvelles voies afin de mieux faire concernant cet enjeu fort important.■

Ronan Hervouet

Directeur adjoint 2016-2019

Si je regarde 10 années en arrière, il me semble que le temps fort essentiel dans l'existence du laboratoire réside tout simplement dans sa naissance. La fusion de l'UMR Spirit et de l'équipe d'accueil Lapsac a largement transformé les modalités du travail de recherche sur le site bordelais. Au Lapsac, auquel j'appartenais, et qui réunissait les sociologues de l'Université Bordeaux Segalen, les échanges y étaient réguliers et de qualité. Mais la fusion des équipes a permis d'accroître les collaborations, les échanges intellectuels, d'imaginer des projets de recherche nouveaux, de rencontrer de nombreux collègues, de dynamiser la dimension collective de la recherche. La naissance du Centre Émile Durkheim a aussi permis de mettre en œuvre, concrètement, une approche des sciences sociales fondée sur l'interdisciplinarité – favorisant un dialogue étroit entre la sociologie et la science politique, mais aussi de ces disciplines avec l'anthropologie, l'histoire, les relations internationales, l'économie ou la santé publique. La « normalisation » du CED dans le paysage de la recherche ne doit pas faire oublier la configuration qui existait il y a dix ans, et il me semble important aujourd'hui d'avoir conscience de cet apport inestimable de la création du CED. Cette fusion n'a donc pas consisté en une simple opération administrative et bureaucratique entre deux entités de recherche, mais a réellement donné naissance à un collectif nouveau animé par des dynamiques inédites.

Les grandes évolutions du laboratoire au cours de ces dix années me semblent poursuivre le projet initial. Le laboratoire a su revendiquer une forme de pluralisme théorique, un souci d'articulation de méthodes différentes, une grande variété d'objets d'études, tout en gravitant autour de la question du comparatisme. Cette vie de laboratoire a fait émerger la publication d'un nombre considérable de livres et d'articles depuis dix ans. Il est impossible de lister ici les travaux majeurs produits par les membres du laboratoire qui ont vu le jour depuis dix ans et qui touchent à des questions essentielles auxquelles les sociétés contemporaines sont confrontées : la justice sociale, la citoyenneté, le capitalisme, les mouvements sociaux, la démocratie, l'État, la religion, la science, la santé, le genre, l'école, les médias, la guerre, la jeunesse, l'environnement, *etc.* Cette vie de laboratoire a aussi permis l'organisation de conférences et de rencontres dont certaines ont été pour moi très marquantes : celles par exemple de Christian Boltanski, de Bertrand Badie, d'Eva Illouz, de Romain Bertrand, de Michelle Zancarini-Fournel ou d'Olivier Roy. C'est ainsi que le CED s'est imposé dans le paysage de la recherche, au niveau régional et national. C'est aujourd'hui un laboratoire visible, reconnu et attractif. Enfin, et c'est un élément moins visible mais tout aussi important, le CED a su se structurer au niveau de son organisation et de son fonctionnement. Pour que la recherche puisse être accomplie, une logistique impressionnante se déploie, quotidiennement, dans les murs de nos deux sites : opérations comptables, rédaction de rapports, activités de coordination, commandes d'ouvrages, travail d'édition, actions de valorisation par la communication, *etc.* Le formidable travail, rigoureux et efficace, de l'équipe administrative a été une des clefs majeures de la consolidation et du développement du CED.

> **C'EST AUJOURD'HUI UN LABORATOIRE VISIBLE, RECONNU ET ATTRACTIF.**

Il me semble que le CED devra poursuivre d'abord son action de formation en soutenant et en armant au mieux les doctorant·es pour les préparer à leur insertion professionnelle. Il devra ensuite chercher à tirer pleinement profit de la réorganisation du paysage universitaire sur le site bordelais et de son intégration dans le **département de recherche CHANGES**. Enfin, il devra appuyer l'internationalisation de la recherche, déjà largement accrue depuis dix ans, en favorisant notamment les rencontres avec des chercheur·ses étranger·ères venu·es d'horizons divers, en les invitant à Bordeaux ou en accompagnant les mobilités des membres du laboratoire vers des terrains et/ou des institutions de recherche à l'étranger.■

Focus sur deux programmes de recherche

L'enquête Gilets jaunes
Une recherche collaborative

par Magali Della Sudda

chargée de recherche CNRS &
responsable scientifique du projet

À l'automne 2018, les médias et les réseaux sociaux ont été une caisse de résonance de la contestation de la taxe sur les carburants. La « mobilisation de clavier » a débouché le 17 novembre 2018, sur une mobilisation d'envergure nationale, emboîtant le pas aux protestations de l'île de la Réunion autour de la vie chère, du pouvoir d'achat et des injustices.

Quel sens devions-nous donner à ces contestations qui empruntaient à la fois le répertoire d'action - les blocages - et le cadrage de mouvements de petits artisans et patrons - contre les taxes écologistes et l'État - mais aussi celui des mouvements d'occupation et des places, avec une demande de justice sociale et de démocratie. Le 19 novembre, une discussion s'engage au laboratoire avec **Camille Bedock** sur l'interprétation de ce conflit : *Est-ce un mouvement social ? Comment le classer sur le spectre politique ? Qui y participe et avec quelles demandes ?* Le prisme de mon enquête sur les recompositions des droites, me conduisait à y voir une réactivation des réseaux dormants depuis les Bonnets rouges, avec une présence de mères de familles de classes populaires inquiètes de la théorie du genre à l'école, de catholiques participant à la Manif pour Tous y voyant une réaction contre le libéralisme effréné. Mais le mouvement ne se réduisait guère à cela.

Rejointes par **Tinette Schnatterer**, nous avons lancé un appel à participation pour mener une enquête auprès des personnes engagées dans les **Gilets jaunes**. Diffusé sur la liste de l'Association nationale des candidat·es aux métiers de la science politique, l'appel à volontaire nous permet de mettre sur pied un groupe d'enquête par questionnaires, pour documenter le mouvement et ne pas reproduire les erreurs du passé. L'équipe a compté jusqu'à 80 personnes, de statuts divers, de la licence à l'éméritat, de toutes les sciences sociales et de tout le territoire. Avec l'appui du CED et de Sciences Po Bordeaux, nous avons pu faire connaissance en janvier 2019. Deux jours de travail intense, de dialogues interdisciplinaires pour baliser les thèmes - travail, démocratie, politisation, écologie, genre, média - qui pouvaient nous réunir.

Au fil du temps et des Actes, les contraintes de la collecte et du traitement, l'épuisement ont conduit à resserrer l'équipe de travail. Les rencontres académiques ont été fondamentales. À l'occasion du congrès de l'Association française de science politique, en juillet 2019, un projet de recherche auprès de l'Agence nationale de la recherche est né. Parallèlement, l'enquête qualitative s'est substituée à la collecte de données par questionnaire autour d'un groupe animé par **Emmanuelle Reungoat** (Université de Montpellier, CEPEL) financé depuis par les Maisons des sciences de l'homme (LONGI MSH-Sud, responsable scientifique **Emmanuelle Reungoat**). Nous avions essuyé des échecs à Bordeaux - refus de l'IdEx et du Labex - et ces appels à projet ont permis, certes avec retard de pouvoir financer des stages, contrats doctoraux et tâches de recherche.

Le projet Gilets Jaunes : approche pluridisciplinaire des mobilisations et politisations populaires (responsable scientifique **Magali Della Sudda**) a finalement été retenu par l'**ANR** et a débuté **en octobre 2020** pour une durée de 48 mois.

Les données empiriques collectées permettront de préciser les caractéristiques sociospatiales et sociologiques des Gilets Jaunes et éclaireront une recomposition des catégories populaires avec une reformulation de la question sociale. Nous montrerons quelles sont les logiques de politisation d'un mouvement qui fait converger des participant·es aux valeurs politiques souvent très différentes, voire antagonistes. Nous analyserons enfin la façon dont s'opère sa réception dans l'espace public, et tout particulièrement dans l'espace médiatique, ainsi que ses effets sur l'offre et sur la demande politiques.

Le projet ANR GILETS JAUNES

6 **laboratoires partenaires**

Centre Émile Durkheim
CERIES
ESO
LASSP
CEPEL
AMURE
PACTE

30 personnes

Un marché à risques ? L'émergence de la maintenance militaire prédictive en France

Predict Op

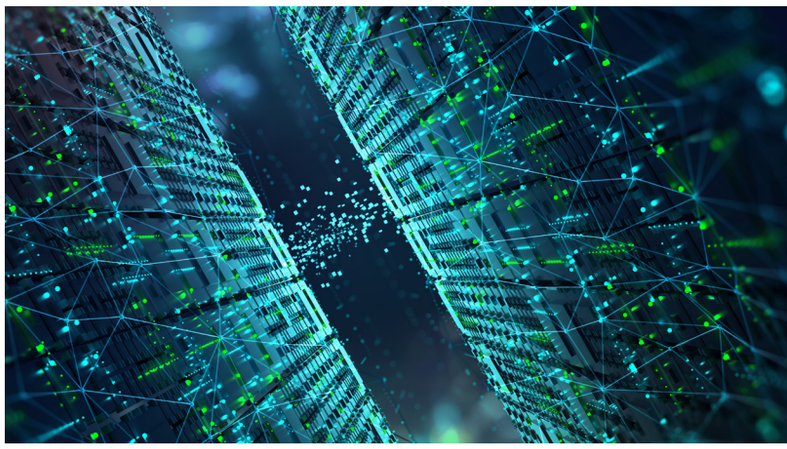

par Alina Surubaru

maîtresse de conférences en sociologie & responsable scientifique du projet

Objectifs scientifiques

Le développement des technologies de traitement massif de données (*big data analytics* et l'intelligence artificielle) est considéré aujourd'hui comme un enjeu important pour la souveraineté de la France. Les experts considèrent que ces technologies sont susceptibles d'améliorer les activités de renseignement territorial, de faciliter la gestion des situations de crise ou bien de consolider la robustesse des futurs systèmes de combat. À court et moyen terme, on estime que le traitement massif de données pourrait aussi améliorer la gestion des ressources des armées françaises, à travers une planification plus efficace de leur soutien logistique et de la maintenance des équipements.

Malgré l'enthousiasme quasi-unanime suscité par ces technologies, l'émergence d'une offre commerciale de *big data analytics* et d'intelligence artificielle dans le domaine militaire se heurte à des difficultés techniques, organisationnelles et juridiques très importantes. Ces difficultés sont rarement mises en exergue publiquement, mais elles surgissent dès lors que la question du partage des données opérationnelles se pose : à qui appartiennent les données collectées sur les équipements militaires ? Selon quelles modalités, mais aussi selon quelles conventions juridiques ces données peuvent-elles circuler entre le monde militaire et l'industrie ?

En effet, tous les acteurs concernés par ces questions (armées, DGA, industriels, *etc.*) ne partagent pas les mêmes représentations de la souveraineté nationale, ni des processus à l'œuvre. Pour ces raisons, le programme **Predict Op** a pour principal objectif de décrire l'impact du développement de ces technologies sur les relations État-industrie, dans une double perspective de sociologie économique et de sociologie des organisations.

Partant de l'idée que la création d'un nouveau marché s'accompagne toujours d'une multiplicité de formes d'incertitude, **Predict Op** étudie deux types de ressources qui permettent aux acteurs de les gérer, voire de les réduire : les réseaux de relations interpersonnelles et les contrats. Pour compléter l'analyse de ces dynamiques marchandes, le programme s'intéresse également à la circulation internationale des modèles d'affaires, en montrant pourquoi certaines technologies civiles (le *cloud*, etc.) sont devenues incontournables aujourd'hui.

Vie du programme

D'un point de vue opérationnel, le contexte sanitaire a fortement ralenti la collecte des données empiriques, mais à présent, l'équipe de recherche est au complet et pleinement mobilisée. Le travail doctoral de **Victor Afonso Marques** (démarré en novembre 2019) sur les *data centers* et les câbles sous-marins permet déjà d'établir les premières conclusions sur les conditions contractuelles du stockage et de la circulation des données numériques massives. Ensuite, **Alina Surubaru** et **Victor Afonso Marques** viennent de démarrer ensemble une recherche en immersion sur la commercialisation des solutions numériques « innovantes » dans le domaine militaire. **Sébastien Plutniak** (recruté en novembre 2020 en tant que post-doctorant) a démarré quant à lui une étude des réseaux de relations interpersonnelles de la défense. Enfin, deux étudiants en sociologie ont été recrutés comme stagiaires du projet (**Adrien Vuillaumier** et **Antoine Milot**) et participent à sa vie scientifique : **Adrien** s'intéresse au travail de vente de logiciels d'intelligence artificielle et **Antoine** étudie la construction du besoin opérationnel dans le cas du *Système de combat aérien du futur.*

Portraits choisis

Anthony Amicelle

maître de conférences en science politique à Sciences Po Bordeaux et chercheur au CED

Anthony Amicelle a intégré le Centre Émile Durkheim lors de la dernière rentrée universitaire et son entrée en fonction à Sciences Po Bordeaux en tant que maître de conférences. Après l'obtention de son doctorat en Science politique - spécialité Relations internationales - à Sciences Po Paris (2011), il a d'abord travaillé au sein du *Peace Research Institute Oslo* (PRIO 2012-2013) dans le cadre de projets de recherche européens sur différentes politiques de sécurité, sur le recours dans ce contexte à des partenariats publics-privés et aux « nouvelles » technologies de surveillance, et sur l'articulation de ces développements avec les enjeux de vie privée et de droits fondamentaux. Il a ensuite été professeur à l'Université de Montréal (UdeM 2013-2020) où il a étendu ses recherches à de nouveaux terrains tout en gardant une même ligne directrice, celle d'une réflexion sur les transformations contemporaines du *policing*, et sur les relations d'interdépendance entre les enjeux de sécurité intérieure et internationale et ceux relevant traditionnellement de l'économie et de la finance. Ses projets de recherche individuels et collectifs en cours portent notamment sur l'action publique internationale contre les flux financiers illicites (de l'évasion fiscale au financement de la prolifération nucléaire), sur la sociologie des scandales financiers internationaux (des *Swiss Leaks* aux *Paradise Papers*), et sur les technologies de contrôle des mobilités transnationales dans une perspective comparée (circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des données numériques). Dans un contexte international marqué par la répétition des scandales financiers et de corruption ainsi que par la prégnance des questions de terrorisme, de son financement et du blanchiment d'*argent sale* en général, ses travaux portent donc principalement sur les politiques contre la délinquance économique et financière.

Anthony Amicelle est par ailleurs rédacteur en chef de la revue académique bilingue *Champ Pénal/Penal Field* et membre des comités de rédaction des revues académiques *Cultures & Conflits* et *Political Anthropological Research on International Social Sciences*. Il est également chercheur associé au Centre de recherches internationales (CERI-Sciences Po Paris/CNRS) où il est membre du groupe de recherche TOPOR (Travail de l'ordre, police et organisations répressives), au Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM-UdeM), au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP-CNRS) et au Centre international de criminologie comparée (CICC-UdeM).

Anna Maria Lecis Cocco Ortu

maîtresse de conférences en droit public à Sciences Po Bordeaux et chercheuse au CED

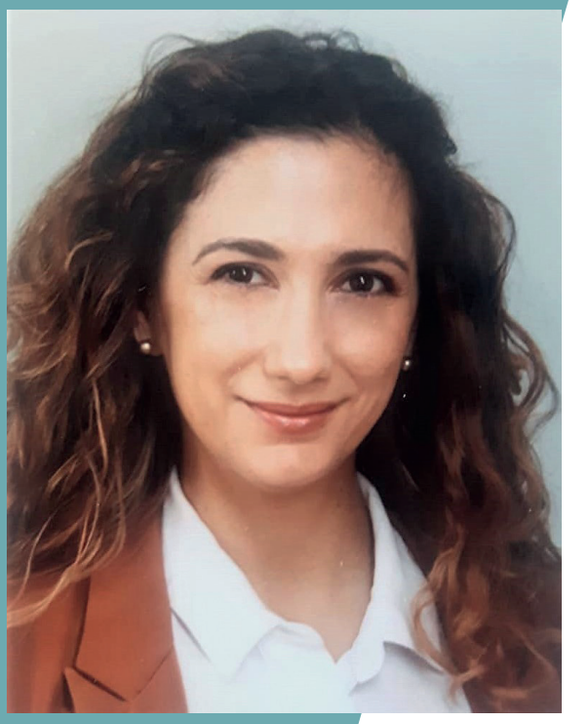

Maîtresse de conférences à Sciences Po Bordeaux depuis septembre 2020, **Anna Maria Lecis** est spécialisée en droit constitutionnel français, italien et comparé et notamment dans les domaines de la justice constitutionnelle et du contentieux des droits et libertés.

Pendant et après la préparation de la thèse, soutenue sous la cotutelle des Universités d'Aix-Marseille et de Sienne, elle a enseigné à l'Université d'Aix-Marseille, à l'IEP d'Aix-en-Provence et à l'Université de Toulon, ainsi qu'en Italie, dans les universités de Sienne et de Cagliari.

Ses recherches, dans le prolongement de sa thèse sur *Les interventions des tiers porteurs d'intérêts collectifs dans les contentieux constitutionnels incidents français et italien*, portent spécialement sur le rôle du juge et l'évolution de la fonction de juger dans nos démocraties, sur la protection des droits et libertés ainsi que sur le rôle des associations et des groupes d'intérêt dans les contentieux des droits et libertés.

L'intérêt pour le discours du juge et pour les techniques interprétatives et décisionnelles l'a conduite à s'occuper également des systèmes régionaux de protection des droits humains. Dans des études menées individuellement ainsi qu'au sein de projets collectifs, elle s'est particulièrement intéressée à la Cour européenne et à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne leurs techniques d'interprétation et de motivation, leurs rapports avec les systèmes nationaux et le phénomène ainsi-dit du « dialogue des juges ».

Membre de la rédaction de la première revue juridique italienne spécialisée en études juridiques sur le genre et l'orientation sexuelle, elle s'intéresse également à ces thèmes, notamment sous le prisme de la jurisprudence constitutionnelle ou européenne en matière de droits de personnes LGBTI et de questions de genre.

Elle est également membre de l'équipe de rédaction de *La Lettre d'Italie* et de la *Chronique Italie de l'AIJC - Annuaire international de justice constitutionnelle* et, en raison de sa formation de comparatiste et de juriste de formation franco-italienne, elle collabore régulièrement à des revues et des blogs juridiques italiens.

Anna Neyrat

maîtresse de conférences en droit public à Sciences Po Bordeaux et chercheuse au CED

Après la soutenance de sa thèse de doctorat en droit public à l'Université de Bordeaux, sous la direction de Fabrice Melleray, **Anna Neyrat** a d'abord été enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université Bretagne Sud, avant d'être recrutée comme maîtresse de conférences à l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Elle a ensuite intégré Sciences Po Bordeaux en 2020.

Elle assure désormais des enseignements de droit public principalement dans la majeure Carrières Publiques (en 4e année CA et EAP et 5e année OENA), mais intervient également en 4e année IGE ainsi qu'en 3e année.

S'agissant de ses activités scientifiques, elle inscrit tout d'abord un certain nombre de ses travaux dans le champ du droit comparé, son aire géographique de prédilection, pour la comparaison, étant l'Espagne. C'est avec sa thèse de doctorat portant sur le rapport du droit administratif national aux droits administratifs étrangers qu'elle a entrepris sa première étude de droit comparé franco-espagnol. Cette comparaison entre la France et l'Espagne lui est apparue fertile pour mieux saisir cet objet du *rapport à*, afin d'en comprendre les ressorts et les nuances. En effet, les droits administratifs français et espagnol représentaient, à première vue, deux types de rapports, opposés, aux droits étrangers : un droit administratif français exportateur de solutions juridiques, qui voit donc les droits étrangers comme réceptacles de son influence, un droit administratif espagnol importateur de solutions juridiques, qui perçoit les droits étrangers comme des sources d'inspiration. Outre l'intérêt, toujours présent, pour le droit espagnol et les études comparatives elle a également choisi, en tant que spécialiste de droit administratif, d'investir certaines thématiques de recherche en particulier, soit dans le prolongement de sa thèse, soit parce qu'elles ont été inspirées d'expériences d'enseignement : l'histoire du droit administratif et de sa pensée juridique (initialement sous l'angle de la circulation des idées, mais également celui de l'influence des idées politiques des juristes sur leurs travaux scientifiques), les réformes managériales de la fonction publique ou encore le droit administratif des étrangers (jusqu'à présent en se concentrant notamment sur la vulnérabilité juridique des mineurs non accompagnés). En ayant intégré le Centre Émile Durkheim, elle espère ainsi pouvoir participer à des recherches collectives permettant de croiser les regards disciplinaires sur un même objet d'étude.

Mickael Temporão

maître de conférences en science politique à Sciences Po Bordeaux et chercheur au CED

Mickael Temporão est maître de conférences en science politique à Sciences Po Bordeaux et chercheur au Centre Émile Durkheim depuis septembre 2020. Il obtient son doctorat de science politique à l'Université Laval en 2019. Ses recherches visent à évaluer le potentiel des *Big Data* et de l'intelligence artificielle (IA) pour mesurer l'opinion publique et le comportement politique. Plus particulièrement, il s'intéresse à la mesure et à l'évaluation des déterminants des biais dans la société. Pour ce faire, il développe des indicateurs en temps réel tirant parti des *Big Data* et des dernières avancées en statistiques et en *machine learning*.

Ses activités se déclinent en trois volets de recherche. Le premier volet porte sur le développement de mesures passives de l'opinion publique en temps réel. L'objectif est d'examiner le potentiel inférentiel et la fiabilité d'échantillons fortement biaisés. Il utilise les empreintes numériques citoyennes sur la toile pour étudier les mécanismes permettant d'expliquer les variations attitudinales et comportementales des individus dans le temps. Le deuxième volet porte sur l'évaluation des biais d'information et de l'exploration critique des implications sociales de l'IA et de l'automatisation. Dans ce cadre, il travaille sur le développement d'un indicateur de véracité de contenus en ligne. Il se base sur la variation de tendance de diffusion des contenus dans un réseau numérique d'utilisateurs pour évaluer les effets de la qualité de l'information sur le développement d'inégalités dans la société. Le dernier volet porte sur le transfert de la connaissance et le développement d'outils méthodologiques. L'objectif est de faciliter l'analyse et la mobilisation des *Big Data* pour démocratiser l'accès aux sciences sociales computationnelles et de former la relève scientifique de demain qui pourra appliquer avec rigueur une pratique transparente et éthique, fondée sur les données probantes.

Ses activités de recherche cherchent à établir un espace de dialogue transdisciplinaire où les sociologues, les politologues, les économistes, les psychologues mais aussi les statisticiens, mathématiciens, informaticiens et bien d'autres peuvent contribuer à ces différents volets de recherche. Adoptant une approche comparative longitudinale à grande échelle, son objectif est d'apporter des contributions tant méthodologiques que théoriques tout en évaluant les déterminants des biais dans la société à travers l'étude des dynamiques de l'opinion publique et du comportement politique. Les recherches de Mickael Temporão ont notamment été publiées dans des revues scientifiques telles que l'International *Journal of Forecasting, National Identities et Political Analysis.*

Thèses en miroir

Soukeyna Boubacar Niang

Conflit armé et reconfiguration des rapports de genre en Casamance (Sénégal) : la féminisation du « ni guerre ni paix » et ses limites

Thèse de sociologie en cotutelle sous la direction d'**Éric Macé** (Centre Émile Durkheim / Université de Bordeaux) et de **Fatou Sarr** (Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal)

Thèse soutenue le 9 décembre 2020

Cette thèse s'intéresse aux reconfigurations des rapports de genre induits par le conflit armé de Casamance, plus vieille rébellion d'Afrique qui oppose depuis près de 40 ans l'État du Sénégal au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) sécessionniste. Le conflit est entré depuis le début des années 2000 dans une phase de « ni guerre ni paix » dans laquelle on observe l'occupation par les femmes de rôles masculins dans les sphères publiques et privées. Les résultats de cette recherche montrent en effet que la guerre a mis en difficulté les masculinités, d'où une montée en puissance des féminités.

Dans la sphère publique, la gestion politique du conflit casamançais est marquée par sa dimension androcentrique ; les hommes ont montré leurs limites dans leur capacité à mettre un terme définitif au conflit, c'est-à-dire à remplir le rôle politico-militaire dont ils ont l'apanage. Dans cette vacance, les femmes se sont mobilisées pour mettre fin à la guerre, notamment à travers la création de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Dans la sphère privée domestique, le constat fait est celui de masculinités vulnérables et de féminités surchargées. Alors que les hommes ont été les principales victimes du conflit casamançais, certaines femmes sont devenues des cheffes de famille. Cependant, cette reconfiguration des rapports de genre par la féminisation de responsabilités longtemps monopolisées par les hommes n'a pas remis en cause les arrangements de genre à tendance patriarcale. L'augmentation de l'agir féminin ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de leur pouvoir politique ou même de leur pouvoir domestique. Cette thèse s'applique ainsi à démontrer les dimensions paradoxales de cette surféminisation limitée car sans effet significatif et immédiat sur les normes genrées patriarcales.

Stéphane Sachet

L'arbre en agriculture, trajectoire d'un problème socio-écologique et reconfigurations des interdépendances au nom de l'agroécologie.

Thèse de sociologie sous la direction de **Pascal Ragouet** (Centre Émile Durkheim / Université de Bordeaux) et de **Jacqueline Candau** (Irstea, Bordeaux)

Thèse soutenue le 25 septembre 2020

Destitué par la modernisation agricole, l'arbre a perdu sa place ancestrale en agriculture pour être ségrégué en forêt. Or, en quelques décennies, la trajectoire de ce problème socio-écologique est passée des politiques de remembrements aux soutiens aux plantations. Avec l'agroforesterie, les agriculteurs et les acteurs sociopolitiques de l'agriculture redécouvrent les fonctions écologiques des arbres, leurs rôles dans la résilience des écosystèmes agricoles.

Que nous apprend ce processus d'écologisation sur la construction des politiques agricoles, autant que sur les interdépendances des agriculteurs en transition ? La thèse montre que la configuration sociale de la modernisation agricole standardise l'agriculture avec la vision productiviste de la cogestion. L'interdépendance socio-écologique devient asymétrique, l'arène politique est monopolisée par une élite agricole, les métiers sont hiérarchisés (agronomes, techniciens, agriculteurs), le lien sensible des agriculteurs au vivant est inhibé.

A contrario la configuration sociale de l'agroécologie renoue avec la complexité des équilibres écosystémiques du fait de son pluralisme. L'interdépendance socio-écologique se rééquilibre, l'arène politique s'ouvre aux alternatives agricoles, les métiers spécialisés coopèrent pour trouver des solutions fondées sur la nature. Ces observations permettent de

discuter la théorie du « procès de civilisation » de Norbert Elias. Celle-ci souligne l'allongement continu des chaînes d'interdépendances, processus de spécialisation des fonctions sociales. Or, la reconfiguration du problème socio-écologique agroforestier et les trajectoires de transition agroécologique des agriculteurs, nuancent cette théorie à travers de nouvelles coopérations entre les métiers. Elle articule la spécialisation des métiers, à une connaissance partagée des équilibres écosystémiques. La spécialisation des fonctions prend un temps d'arrêt, elles s'hybrident, avant de renouveler son référentiel et reproduire une élite agricole.■

2020

7 thèses soutenues

3 thèses de science politique

4 thèses de sociologie

Baye Diagana

Arrangements de genre en crise et formes de violence : le cas de la société maure de Mauritanie

Thèse de sociologie sous la direction d'**Éric Macé** (Centre Émile Durkheim / Université de Bordeaux)

Thèse soutenue le 11 décembre 2020

Le point de départ de cette thèse constitue le décalage entre, d'un côté, le récit fait sur et par les Maures de Mauritanie concernant la particularité de leurs rapports de genre, et d'un autre côté, les types de problèmes observables (anciens ou nouveaux) auxquels ces relations de genre sont dorénavant confrontées.

De par son caractère atypique, du fait de certaines dimensions matriarcales de tradition berbères, la société maure octroie à la femme une position particulière. Ainsi, il est souvent considéré que les femmes maures occupent une place particulière au sein de la famille et de la société, n'exercent pas d'activités professionnelles mais sont très exigeantes économiquement, ne se font pas violenter, savent garder leur place d'unique épouse, divorcent facilement d'autant plus que cela renforce leur capital socio-symbolique auprès des hommes.

De nos jours, ces affirmations doivent être relativisées car la société maure est en pleine et profonde transformation. De ces mutations sociales, des violences de genre sont observées et dénoncées, certaines d'origines anciennes et souvent occultées, et d'autres plus nouvelles.

Ces différentes formes de violences de genre identifiées dans cette étude sont nommées à travers les expressions suivantes : violence psycho-genrée, violence psycho-économique, violence polygamique liée au non-respect de l'engagement matrimonial relatif à la monogamie, violence maritale liée au refus du divorce, violence liée à l'abandon et violence économico-affective.

Tous ces types de violences sont logés au sein du concept central de cette recherche qui est la « négligence genrée » (la violence mère).

Ces violences étudiées apparaissent comme un angle mort de la recherche. C'est la prise en compte de ces transformations et de l'actualité de ses effets sur les violences de genre qui fait l'originalité de cette thèse de doctorat.■

Flora Pailleret

Le raccrochage professionnel des NEETs en Garantie Jeunes : de l'expérimentation à l'industrialisation du dispositif

Thèse de science politique sous la direction de **Thierry Berthet** (LEST) et de **Samuel Julhe** (Université de Reims Champagne-Ardenne, délégation CNRS au CED) soutenue le 22 janvier 2021.

Thèse soutenue le 22 janvier 2021

Cette thèse analyse le processus de développement de la Garantie Jeunes en région Nouvelle-Aquitaine. La Garantie Jeunes est un dispositif à destination des jeunes NEETs (*Not in Employment, Education or Training*) vulnérables à la main des Missions Locales qui s'articule autour d'un accompagnement collectif intensif et d'une allocation conditionnelle équivalente par son montant au Revenu de Solidarité Active.

En s'appuyant sur une étude multiscalaire basée sur une enquête de terrain approfondie auprès de trois Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine, cette recherche vise à comprendre le processus d'industrialisation et d'institutionnalisation d'un dispositif d'abord expérimental sur dix départements, jusqu'à sa généralisation sur l'ensemble du territoire national et régional.

Au-delà du de l'analyse du processus de généralisation de la Garantie Jeunes, cette thèse propose également de mesurer l'impact sur l'organisation interne des Missions Locales d'un dispositif *top-down* semblant aller à l'encontre des valeurs fondatrices qu'elles défendent. Cet impact vise notamment la professionnalité des « Conseiller·ères Garantie Jeunes » qui se retrouvent à devoir gérer de l'animation collective, de l'accompagnement individuel mais surtout une allocation.

Enfin, la thèse explore l'effet de ce dispositif d'action publique sur les « jeunes Garantie Jeunes », qui, pour se maintenir dans ce dispositif, se retrouvent alors confronté·es à une exigence de conformation aux attentes institutionnelles pour pouvoir bénéficier de l'allocation et d'un accompagnement vers l'emploi. La phase intensive collective est le temps fort de la Garantie Jeunes : son observation a permis de recueillir et analyser les effets de ce dispositif sur leurs aspirations sociales et professionnelles.

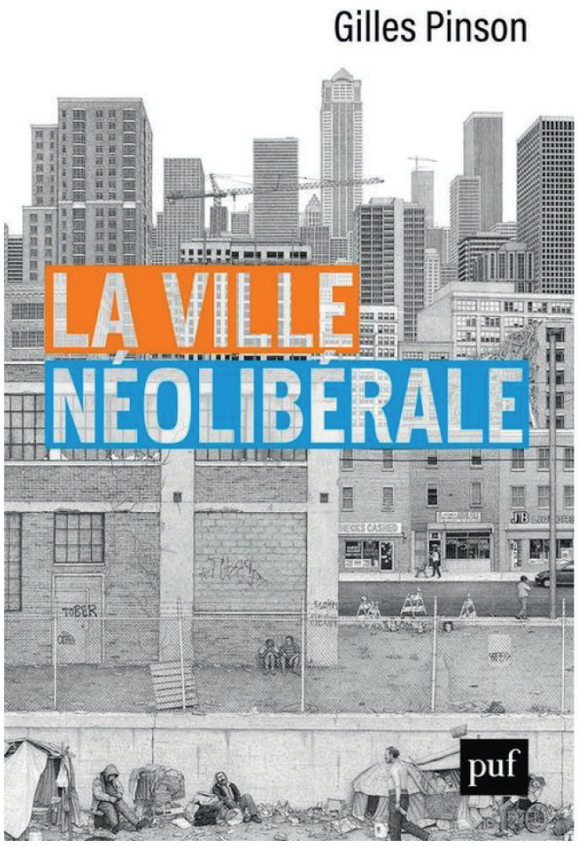

Gilles Pinson

La ville néolibérale

Presses universitaires de France, 2020.

Contrairement à ce que son titre et sa couverture peuvent laisser penser, ce livre n'est pas un pamphlet. Ça n'est pas non plus vraiment un essai ou un manifeste théorique. Je l'ai plutôt conçu comme un outil pédagogique, à la manière de ce que les anglophones appellent une *critical introduction*. J'y présente les travaux et théories qui font des processus de néolibéralisation le facteur explicatif majeur voire unique des transformations qu'ont subi les villes - leurs formes, leurs paysages, leurs structures socio-économiques -, les politiques et la gouvernance urbaines. J'essaie à chaque fois d'exposer la puissance heuristique de ces thèses mais aussi leurs limites.

Qu'est-ce que le néolibéralisme ? C'est la promotion de l'*ethos* concurrentiel - parfois plus que des mécanismes de concurrence eux-mêmes - dans des domaines de plus en plus nombreux des activités sociales. Appliquée aux villes, la néolibéralisation a généré une variété de bouleversements : le glissement des politiques urbaines d'une logique de soutien à la demande à une logique de soutien à l'offre, l'exacerbation de la concurrence territoriale, l'obsession des édiles pour la croissance et l'attractivité, la généralisation des mécanismes d'allocation compétitive des moyens de l'État aux gouvernements locaux, *etc.*

Au côté des motivations pédagogiques mentionnées plus haut, j'ai écrit ce livre pour deux raisons. D'abord, pour tenter de remettre la question du néolibéralisme dans les débats sur les politiques et les formes de gouvernance contemporaine. En effet, depuis la publication du *Tournant néolibéral* de Bruno Jobert en 1994, le néolibéralisme n'a pas été vraiment mis en débat. Il fait figure de postulat indiscuté, d'élément du décor politique et idéologique que l'on ne questionne plus. Ensuite, parce que dans les réseaux de recherche que je fréquente, ceux des études urbaines, dominés par les collègues anglophones, les thèses de la néolibéralisation sont devenues hégémoniques. Il me semblait donc utile de porter un regard critique - tout en étant sympathique - sur ces thèses en examinant de près leurs limites à la fois descriptives, analytiques mais aussi normatives.

par l'auteur

Ouvrir la science...
Quelles perspectives pour le CED ?

La science ouverte, tournant majeur des politiques publiques scientifiques

En quelques années, la science ouverte est devenue un enjeu incontournable des politiques publiques de la recherche.

Ouvrir la science, c'est permettre à tous·tes d'accéder librement aux publications et données scientifiques, sans limite de temps ni de coût. Cet objectif, largement partagé à l'échelle internationale, se traduit par la mise en œuvre d'un nombre croissant de dispositifs réglementaires, financiers ou techniques.

En France, sur le plan réglementaire, **la Loi pour une République numérique** (2016) permet aux auteur·trices de s'affranchir des contrats passés avec les éditeurs en déposant leurs publications sur des archives ouvertes seulement six mois après la publication en sciences dures, après douze mois en SHS.

Le lancement en 2018 par Frédérique Vidal du **Plan national pour la science ouverte** marque un palier supplémentaire, formalisant pour la première fois une véritable stratégie nationale dans ce domaine.

Dans le cadre de ce plan, obligation est faite aux institutions bénéficiant de financements publics pour leurs projets de recherche de diffuser en libre-accès leurs publications et résultats de recherche. Cette diffusion peut être réalisée directement sur le site des éditeurs lorsque ceux-ci se sont dotés d'une politique éditoriale favorisant l'*open access* et/ou sur des archives ouvertes locales ou nationales comme HAL.

Le plan prévoit également de faire évoluer en profondeur les pratiques d'évaluation des chercheur·ses. Traduction concrète de cette volonté, la feuille de route pour la science ouverte du CNRS prévoit que l'évaluation des chercheur·ses et des unités de recherche se base désormais sur une extraction des listes de publications recensées dans HAL.

État des lieux sur le site bordelais

Après avoir signé en 2017 l'Appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité, l'Université de Bordeaux et l'Université de Bordeaux Montaigne se sont toutes deux dotées d'une stratégie science ouverte affirmant leur engagement politique sur ce sujet.

Sur le plan opérationnel, l'Université de Bordeaux s'est dotée dès 2016 d'une plateforme d'édition de revues en libre accès. L'IdEx Bordeaux a également initié en 2016 le projet **Oskar Bordeaux** consistant à doter le site universitaire d'une archive ouverte institutionnelle donnant à voir la globalité de la production scientifique des établissements. Cette archive ouverte, à laquelle participent tous les établissements du site, est entrée en production au printemps 2020. L'Université Bordeaux Montaigne a par ailleurs mis en œuvre un portail HAL interopérable avec la plateforme **Oskar**.

Perspectives pour le CED

Disposant depuis de nombreuses années d'une collection HAL dédiée, le CED a participé au projet Oskar Bordeaux en tant qu'unité pilote par l'intermédiaire de **Florence Hallou**, documentaliste et de **Delphine Coudrin**, directrice de la bibliothèque de Sciences Po Bordeaux.

À l'issue d'une campagne de nettoyage des données actuellement disponibles dans HAL, celles-ci viendront alimenter **Oskar Bordeaux** de manière automatique.

Au cours de ce projet, un état des lieux des pratiques actuelles du laboratoire en matière de science ouverte a été réalisé, mettant en évidence des axes d'amélioration-clés.

Il s'agira notamment de définir plus précisément la nature des travaux ayant vocation à être signalés dans HAL, d'augmenter le taux de dépôt des fichiers ou liens directs aux publications signalées dans l'archive et d'améliorer la qualité du référencement des auteur·trices en s'appuyant sur les identifiants HAL et ORCID. Il s'agira également de proposer aux chercheur·ses qui le souhaiteront d'être plus autonomes dans le signalement de leurs publications sur HAL.

Pour ce faire, des actions de sensibilisation et d'accompagnement des chercheur·ses seront proposées par les documentalistes du CED, **Florence Hallou** et **Karine Jénart**.■

par Delphine Coudrin

Directrice de la bibliothèque de Sciences Po Bordeaux

Dates à retenir

2016

Loi pour une République numérique

● **Démarrage du projet Oskar Bordeaux**

2017

L'université de Bordeaux signe l'Appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité

2018

Plan national pour la science ouverte

2020

● **Lancement d'Oskar Bordeaux**

Pour aller plus loin :

Plan national pour la science ouverte :
https://www.ouvrirlascience.fr

Politique Science Ouverte du CNRS :
https://www.science-ouverte.cnrs.fr

Plateforme de revues en libre-accès de l'Université de Bordeaux :
https://open.u-bordeaux.fr

Oskar Bordeaux, archive ouverte institutionnelle du site bordelais :
https://oskar-bordeaux.fr

Portail HAL de l'Université Bordeaux Montaigne :
https://hal-u-bordeaux-montaigne.archives-ouvertes.fr

Collection HAL du CED :
https://halshs.archives-ouvertes.fr/CENTREDURKHEIM

12

REVUE ANNUELLE

RÉTROSPECTIVE 2020

Directeur de la publication : **Xabier ITÇAINA**
Comité de rédaction : **Xabier ITÇAINA, Delphine THIVET et Caroline SAGAT**
Conception et mise en page : **Caroline SAGAT**
Illustrations : pages de couverture, p. 2-5 : **Hugo MARCHAIS**
Autres illustrations : **AdobeStock**
www.centredurkheim.fr
Date de publication : **mai 2021**
ISSN : **2677-2817**

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
3 ter, Place de la Victoire
33076 Bordeaux CEDEX
tél. (33) (0)5 57 57 18 57

www.centredurkheim.fr

SCIENCES PO BORDEAUX
11 allée Ausone
33607 Pessac CEDEX
tél. (33) (0)5 56 84 42 81